



## Animateur/trice enfance et jeunesse (H/F)

L'animateur/directeur dirige et anime les accueils collectifs de mineurs péri et extra-scolaire, il travaille au sein d'une équipe constituée de personnels permanents et de vacataires.

### PERISCOLAIRE

Le mercredi il animateur référent d'un groupe d'âge (3-6 ans).

Il intervient 1 midi par semaine dans les écoles élémentaires et propose des cycles d'animations.

Il anime le projet jeunes 1 soir par semaine.

### EXTRASCOLAIRE

L'été : Il est animateur directeur de l'ACM 11-17 ans en juillet ou en août et est 5 à 11 jours en camps 11/17 ans

Les petites vacances : Il est animateur directeur de l'ACM 11-17 ans.

### Missions :

- Direction des ACM extrascolaires et périscolaire
  - Elaborer, coordonner et évaluer les projets pédagogiques avec l'équipe d'animation des ACM.
  - Recruter les animateurs vacataires avec le coordinateur.
  - Accompagner et former les animateurs.
  - Veiller au bien-être des équipes, des agents, des publics.
  - Travailler en partenariat avec les acteurs du territoire.
  - Elaborer les budgets prévisionnels et assurer le suivi budgétaire des ACM.
  - Assurer l'organisation fonctionnelle et administrative des ACM : plannings des animateurs et agents, déclaration, inscriptions, facturation, réservations, logistique matérielle...
  - Veiller au respect de la réglementation des ACM.
  
- Animation périscolaire (ACM mercredis, temps méridien, activités périscolaires)
  - Préparer, animer et évaluer des cycles d'animation (de vacances à vacances) : définir les objectifs, les modalités de travail, les méthodes et les échéances, rechercher des partenaires potentiels.
  - Être référent pédagogique d'un groupe d'âge en soutien au directeur de l'ACM des mercredis : plannings d'activités, achat de matériel pédagogique, accompagnement et formation des animateurs vacataires, réservations...
  - Travailler avec les acteurs du territoire : écoles, agents territoriaux, associations, commerçants...
  - Accompagner, fédérer, animer des projets collectifs d'ados et préados.

- Animation extrascolaire (ACM vacances scolaires)
  - Préparer, animer et évaluer les activités en cohérence avec le projet pédagogique : définir les objectifs, les modalités de travail, les méthodes et les échéances, rechercher des partenaires potentiels.
  
- Communication
  - Animer les réseaux sociaux.
  - Créer des outils de communications adaptés.
  - Garantir la bonne diffusion des informations aux publics visés.
  
- Vie associative
  - Participer à l'élaboration et à l'évaluation du projet éducatif.
  - Participer aux réunions d'équipe de la MJCI.
  - Participer en tant que personne ressource au comité de pilotage enfance jeunesse
  - Veiller au maintien du lien entre le secteur enfance jeunesse, et les autres secteurs d'activité.
  - Participer aux actions et manifestations de la MJCI et des partenaires du territoire.

.....

Type de contrat

Contrat à Durée Déterminée à temps complet de 6 mois (renouvellement possible)

Salaire mensuel 1770€ à 1 830,00€ brut

Formation : BPJEPS LTP et BAFD

Expérience minimum d'1 an

Permis B